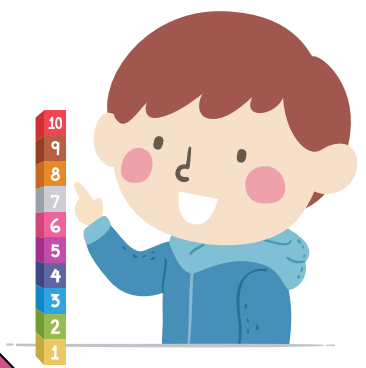
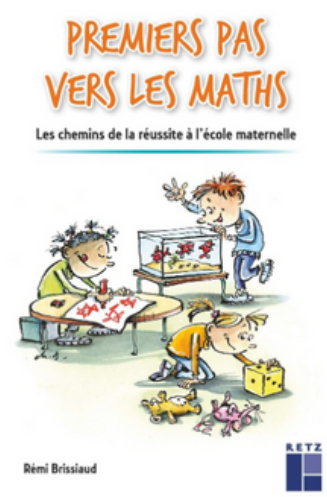


Les apports de Rémi Brissiaud dans la construction du nombre en maternelle



Écueil du comptage-numérotage :
 Pour de jeunes élèves, chacun des mots de la comptine désigne l'objet de la collection auquel il est apparié. L'usage du comptage précoce ne permet pas de totaliser les unités numériques.

La procédure de comptage ne doit être intégrée que lorsque les élèves sont capables d'associer 1, 2 et 3 non pas au dernier objet pointé, mais à **l'ensemble des objets énumérés.**

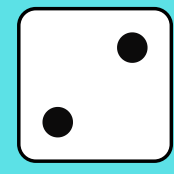


Limites des situations de production de collections où un seul un nombre est en jeu.
 On ne peut accéder à la compréhension du nombre sans le comparer à d'autres et en particulier à ceux qui le précédent et le suivent.

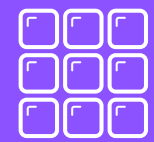
La comptine verbale ne doit pas être une priorité, la priorité absolue c'est **l'itération de l'unité et des décompositions.**



3 conditions pour DÉNOMBRER :



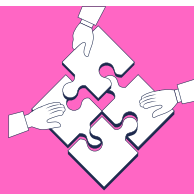
Créer mentalement des unités numériques (identifier les éléments de la collection)



Enumérer ces unités (ne pas répéter ou oublier des éléments)



Totaliser ces unités (exprimer le tout)



Etude des 10 premiers nombres nécessaire et suffisante à la maternelle. Pour autant, cela ne signifie pas que la **quantification de grandes collections** devrait être bannies. Chercher combien cela fait de mains (ou de groupes de 2 mains en fin de GS). **L'enseignant donnera les représentations verbales et symboliques.**



L'usage de la mise en correspondance terme à terme entre une collection d'objets et une collection témoin (ou nombres figuraux) permet de prendre en compte la totalisation des unités numériques.



Grâce aux collections témoins, il est possible d'introduire **plusieurs désignations** des premières quantités, d'abord analogiques (points) puis verbales (nom des nombres) et symboliques (chiffres).

